Circuit VTT n°38 - Les Cheirs

Puy-de-Dôme

VTT Cézallier (@Elyas Saens)

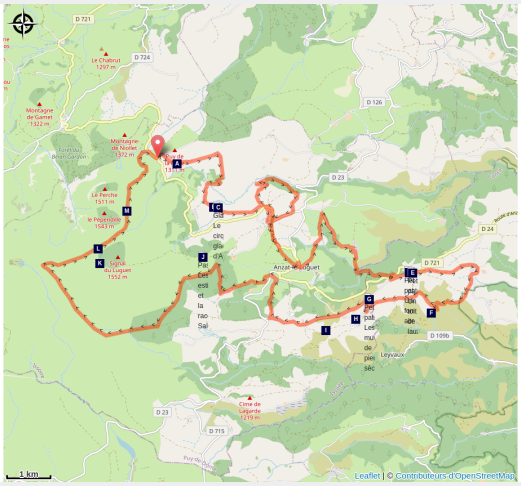

Ce circuit de 37km permet de découvrir la beauté des paysages du Cézallier.

Au départ de Parrot, entre amis ou en famille, vous pouvez pratiquer du VTT et du VTTAE sur les nombreux sentiers balisés.

Infos pratiques

Pratique : VTTAE

Durée : 3 h 30

Longueur : 38.2 km

Dénivelé positif : 1128 m

Difficulté : Niveau noir - Très difficile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Anzat-le-Luguet
Balisage : Itinéraire de VTT à Assistance Électrique
Communes : 1. Anzat-le-Luguet
2. Leyvaux
3. Saint-Étienne-sur-Blesle

Profil altimétrique

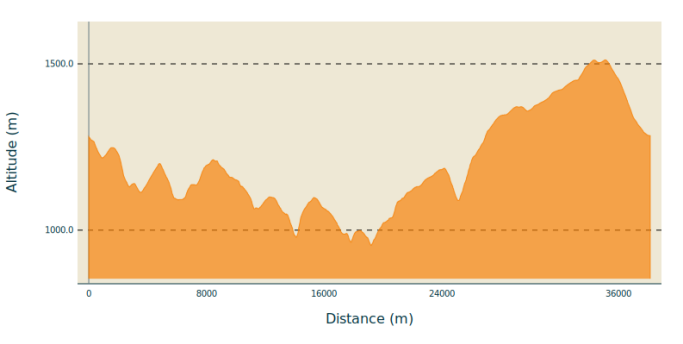

Altitude min 954 m Altitude max 1512 m

Balisage VTT marron avec autocollant noir numéroté 38

Praticable : toute l'année tous les jours.

Site web (URL) : https://www.anzat-le-luguet.fr/
Téléphone : 04 73 71 74 68
Mél : anzatleluguet.mairie@wanadoo.fr

Sur votre route...

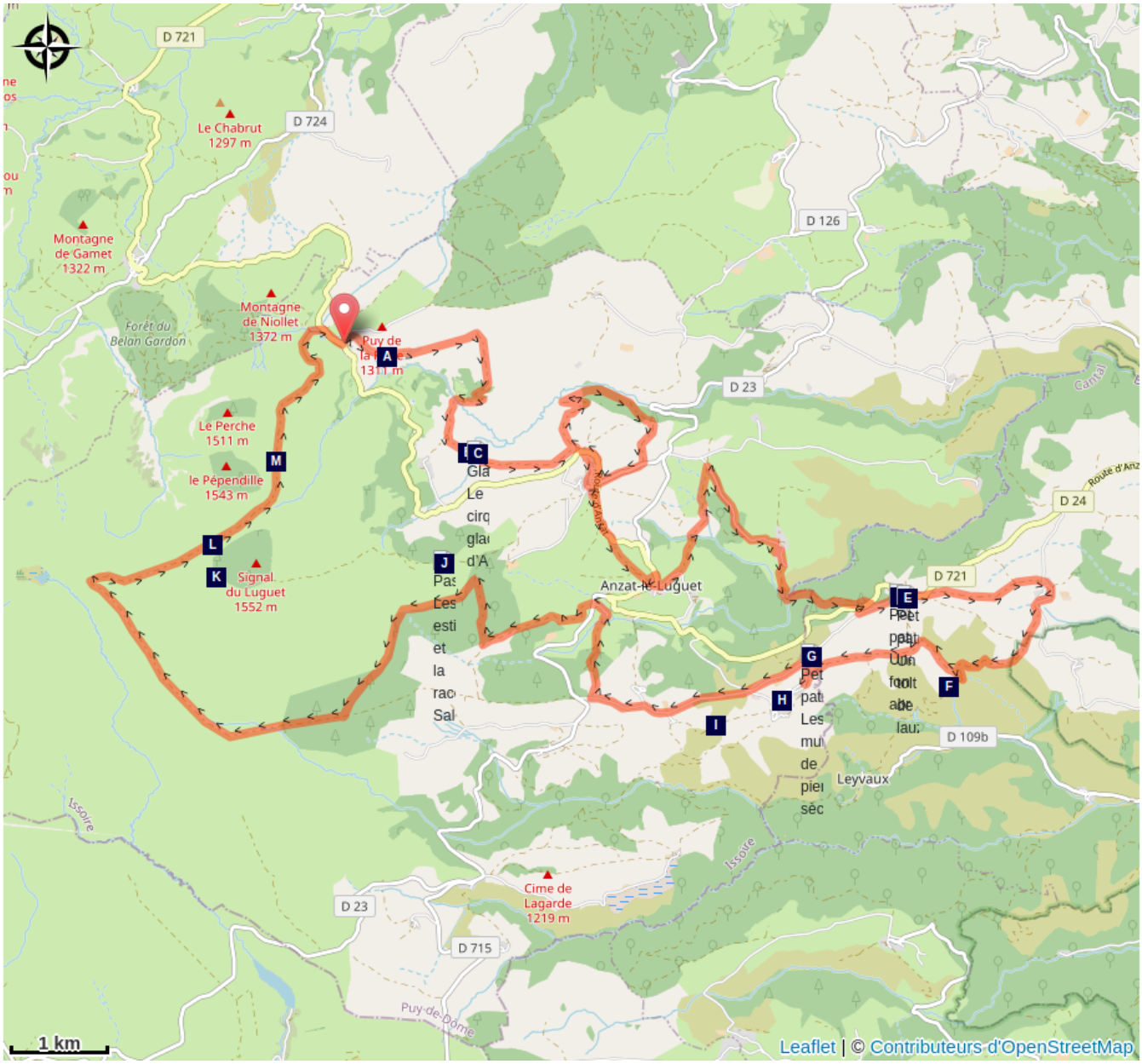

- Le Semi-Apollon (A)
- L'Arnica des montagnes (B)

Le cirque glaciaire d’Artout (C)

Une fontaine abreuvoir (D)

Un toit de lauze (E)

- La lande à Genêt purgatif (F)

Les murets de pierres sèches (G)

- La mine d’antimoine (H)
- Le Séneçon à feuille d’adonis (I)

Les estives et la race Salers (J)

- La Vipère péliade (K)
- Le Signal du Luguet (L)
- Le Merle à plastron (M)

Toutes les informations pratiques

A la campagne

En plein air

Vue montagne

Vue panoramique

Recommandations

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés.

Les animaux de compagnie ne sont pas recommandés pour le respect de la tranquillité des animaux sauvages et des riverains.

Infos complémentaires
L'itinéraire étant peu ombragé, éviter les heures chaudes et prévoir une protection solaire adaptée.

Comment venir ?

Accès routier

Départ devant la Maison du Signal à Parrot.

Parking conseillé

2 rue Le Buffier, Parrot

Source

Sur votre route...

Le Semi-Apollon (A)

Espèce montagnarde de couleur blanche, elle présente deux tâches noires dans la cellule de l’aile antérieure. Elle est présente entre 900 et 2000 m d’altitude et affectionne les formations herbacées riches en fleurs ou les prairies de fauches. Espèce menacée, elle est inscrite sur la liste des insectes protégés.

Attribution : R. PUISSAUVE

L'Arnica des montagnes (B)

Plante principalement montagnarde typique des sols acides et pauvres en éléments nutritifs. Ses populations, fortement malmenées par l’agriculture intensive deviennent de plus en plus rares. L’Union européenne considère l’Arnica comme une espèce végétale d’intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l’exploitation est susceptible de faire l’objet de mesures de gestion.

Attribution : SMPNRVA

Le cirque glaciaire d’Artout (C)

Ce cirque d’origine glaciaire culmine à 1380 mètres d’altitude. Ses versants pentus sont occupés par une hêtraie-sapinière. Dans les secteurs ouverts, les fourrés de recolonisation alternent avec des landes sèches d’altitude. La zone comprend également de nombreuses prairies humides. Les ruptures de pente sont souvent occupées par des milieux rocheux. Remarquable par sa géomorphologie, ce site possède une haute valeur patrimoniale.

Attribution : Juliette Amant

Une fontaine abreuvoir (D)

Elle est composée de quatre bacs métalliques posés et adossés à un muret appareillé en moellons de roches volcaniques. La borne rectangulaire en schiste se situe sous une arche en plein cintre et permet d'alimenter en eau les abreuvoirs. La date de 1993 est gravée sur le tuyau.

Attribution : Juliette AMANT

Un toit de lauze (E)

La pierre de lave était utilisée abondamment en Auvergne et les toits recouverts en lauzes font partie intégrante du patrimoine architectural et des paysages du Cantal.
Taillée en écaille ou en ogive, la lauze mesure généralement de 15 à 60 cm et se distingue facilement sur les toitures par son irrégularité et son épaisseur. Les couvreurs devaient choisir les pierres une à une pour qu'elles se moulent bien les unes dans les autres. Elle avait pour avantage d'offrir une grande résistance aux intempéries, aux incendies et une grande longévité.
Association Vallée de la Sianne.

Attribution : Juliette AMANT

La lande à Genêt purgatif (F)

Sous-arbrisseau touffu dépourvu de feuilles, cette plante est principalement présente dans le Massif Central de l'étage Collinéen à l'étage Alpin, et caractérise des landes pauvres de montagnes granitiques ou volcaniques. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le genêt purgatif n'a pas d'aptitude à purger. Ses extraites de fleurs peuvent en revanche avoir des effets hypotensifs ou hypertensifs.

Attribution : Juliette AMANT

Les murets de pierres sèches (G)

Paysage caractéristique du Cézallier, ils sont le fruit de l'héritage d'un monde rural ancestral. Ils étaient utilisés pour délimiter les parcelles et les propriétés mais aussi le bétail et les cultures. Edifiés selon des modes d'appareillages très anciens, les populations locales utilisaient des matériaux trouvés sur place. Le territoire possède toujours un important réseau de chemins comme celui-ci dont certains sont issus de la période de peuplement de la région.
Association Vallée de la Sianne.

Attribution : Juliette AMANT

La mine d'antimoine (H)

Métal connu depuis la Haute Antiquité, sa découverte est estimée à 1600 ans avant notre ère. Ce n'est cependant qu'au début du 19e siècle que l'industrie a employé l'antimoine, concernant plusieurs branches industrielles (métaux, roulements, piles…).

Attribution : ©Association Cézallier Vallée de la Sianne

Le Séneçon à feuille d’adonis (I)

Cette plante vivace de 30 à 70 cm est caractéristique des sols sableux et siliceux du Massif central et accompagne souvent le genêt purgatif. Les fleurs sont de couleur jaune ou orange. Elle fleurit de juin à aout, et est toxique.

Attribution : Yoan MARTIN

Les estives et la race Salers (J)

De nombreuses parties du Cirque d’Artout sont pâturées par la Salers du mois de mai au mois d’octobre. Originaire du Cantal, la Salers est une très ancienne race bovine. Elle était utilisée à l’origine pour la production de fromages et la traction animale. Au cours des années 60 et avec l’arrivée des races laitières spécialisées, la race a été réorientée vers la production de broutards. Très caractéristique par sa robe, on les appelle ici les vaches rouges.

Attribution : Juliette AMANT

La Vipère péliade (K)

De couleur brune ou grisâtre, son dos est ponctuée de taches noires ou grises, sa gorge est blanche et sa partie ventrale noirâtre. La vipère péliade est une espèce montagneuse et peut se trouver jusqu’à 3000 m d’altitude. Sa nature farouche lui permette d’éviter l’homme, et par conséquent des risques pour celui-ci et pour elle-même.

Attribution : Maxime SACRE

Le Signal du Luguet (L)

Point culminant des monts du Cézallier avec une altitude de 1551 mètres. Formé il y a 5 millions d’années, il correspond à d’anciens lacs de lave effacés par l’érosion.

Attribution : Juliette AMANT

Le Merle à plastron (M)

En Auvergne, le Merle à plastron est localisé aux zones de montagnes. Dans le Cézallier il recherche les zones entretenues par un pâturage extensif équin et bovin. Oiseau migrateur, il arrive en Auvergne courant avril. L’espèce n’est menacée localement que par la disparition de son habitat. Ceci se traduit par le vieillissement des boisements, par les plantations de résineux ou l’abandon du pâturage.